

DEPARTEMENT D'EURE-ET-LOIR
ARRONDISSEMENT DE DREUX
CANTON D'EPERNON
MAIRIE DE COULOMBS

CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE DU LUNDI 12 MAI 2025
COMPTE RENDU

ORDRE DU JOUR :

- Point sur le compte rendu précédent
- Compte rendu : commissions et syndicats
- Travaux d'aménagement de la Route Départementale 116, étude du vote en Commission d'Appel d'Offres : attribution du marché, choix des entreprises et délibérations
- Taxe d'aménagement : vote du taux
- Projet d'acquisition : parcelle 280113 C0453 d'une contenance de 1.310 m²
- Travaux : présentation de projets
- Questions diverses

Le lundi 12 mai, les membres du conseil municipal de la commune de Coulombs, légalement convoqués le 5 mai 2025, se sont réunis.

Sont présents : M. Jean-Noël MARIE, Mme Catherine MARIE, M. Didier LEBARS, Mme Nathalie ANDREU, Mme Sylvie DE ROA, M. Daniel GUILLY, Mme Valérie MONOT, M. Jean-Luc MARTIN et M. Roland PETIT.

Mme Jacqueline FOUQUET et M. Pascal LENOIR sont absents et ont respectivement donné pouvoir à Mme Catherine MARIE et M. Roland PETIT.
Mme Murielle LEROY, Mme Claudine ABHERVE et M. Patrick JOYEUX sont absents.

La séance débute à 19h13.

M. Le Maire propose de compléter l'ordre du jour avec un point supplémentaire « FINANCES : DECISION MODIFICATIVE ». Les membres du conseil approuvent l'ajout de ce point à l'unanimité.

A l'unanimité, Mme Catherine MARIE est nommée en qualité de secrétaire de séance.

COMPTE RENDU PRECEDENT

Les membres du conseil municipal approuvent à l'unanimité le compte rendu précédent.

COMPTE RENDU : COMMISSIONS ET SYNDICATS

Eaux de Ruffin : Mme Catherine MARIE présente le vote du budget.

CCPEIDF PLUI : Mme Catherine MARIE

La modification simplifiée du PLUI est en cours. Après la phase de diagnostic, le Projet d'Aménagement et de Développement Durable (PADD) est en cours d'étude, ainsi que la mise à jour du Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT).

Mme Catherine MARIE invite chacun à répondre au questionnaire sur le Schéma de Cohésion Territoriale.

Déviation de Nogent-le-Roi :

M. Le Maire informe que le flux actuel de camions devrait se poursuivre encore quelques semaines.

FINANCES : DECISION MODIFICATIVE

Suite à la pose d'un luminaire pour un passage piéton avenue de l'abbaye, il convient de procéder à une décision modificative pour honorer le paiement de la participation communale comme suit :

-Prendre au compte 2151 du projet 250009 la somme de 510 euros et l'affecter au compte 204182 projet 250010 « sécurisation du passage piéton avenue de l'abbaye » pour 510 euros.

Les membres du conseil votent à l'unanimité la décision modificative.

TRAVAUX D'AMENAGEMENT DE LA ROUTE DEPARTEMENTALE 116, ETUDE DU VOTE EN COMMISSION D'APPEL D'OFFRES : ATTRIBUTION DU MARCHE, CHOIX DES ENTREPRISES ET DELIBERATIONS

L'appel d'offres publié le 19 février dernier concerne l'aménagement de la RD116a rue de Chandelette et rue de Villiers en tranches fermes, la création de réseaux d'eaux pluviales (chemin des prés,...), ainsi que la création d'un réseau d'évacuation des eaux pluviales au niveau du passage à niveau à Chandelles en tranches optionnelles.

L'estimation prévisionnelle totale des travaux établie par le maître d'œuvre est de 557.210,50 euros H.T., soit 668.652.60 euros T.T.C.

M. Le Maire propose de suivre l'avis de la commission d'appel d'offres qui a eu lieu le 30 avril 2025 : l'offre de l'entreprise TPCI a été retenue pour la tranche ferme et les 3 options. Le montant du marché s'élève à 576.900,40 euros H.T. soit 692.280.48 euros

T.T.C. Cette offre a été la mieux notée par le maître d'œuvre, sachant que c'était la moins disante.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide à l'unanimité d'autoriser M. le Maire à signer le marché, toute la documentation et les pièces du marché et d'accepter l'offre de la société TPCI.

Une réunion aura lieu le 27 mai prochain pour organiser le déroulement des travaux avec l'entreprise retenue.

TAXE D'AMENAGEMENT : VOTE DU TAUX

La DGFIP et en particulier la division des missions foncières et patrimoniales demande de délibérer sur l'institution, la modification de taux et d'exonération de la taxe d'aménagement avant le 1^{er} juillet 2025.

M. Le Maire propose de maintenir le taux en vigueur sur l'ensemble de la commune soit un taux de 5%.

Les membres du conseil approuvent à l'unanimité le nouveau taux de la TAM à 5% sur l'ensemble de la commune.

PROJET D'ACQUISITION : PARCELLE 280113 C0453 D'UNE CONTENANCE DE 1.310 M²

M. Le Maire propose l'acquisition de la parcelle C0453 d'une contenance de 1.310m². Le prix de vente est fixé à 3.000 euros.

Après en avoir débattu, les membres du conseil votent à l'unanimité l'acquisition de la parcelle.

TRAVAUX : PRESENTATION DES PROJETS

M. Le Maire présente le devis reçu de la société SGRP pour la rénovation de l'enduit des columbariums.

Le montant du devis s'élève à 2.800 euros H.T. soit 3.080 euros T.T.C

Les membres du conseil votent à l'unanimité le montant du devis.

QUESTIONS DIVERSES

Mme Catherine MARIE demande si la commune de Nogent-le-Roi peut disposer comme l'année dernière de la salle des fêtes de Coulombs pour organiser son repas de Noël qui devrait avoir lieu le 8 ou le 15 décembre 2025. Les membres du conseil approuvent le prêt à l'unanimité.

Mutuelle intercommunale : Mme Catherine MARIE

Suite à l'appel d'offres, AXA et la Mutuelle MUTAMI ont été retenus. Un courrier d'information accompagné d'un questionnaire va être distribué aux administrés. Des réunions publiques auront lieu la 2^{ème} semaine de septembre.

CCAS : Mme Catherine MARIE

Le voyage des seniors aura lieu le 12 juin prochain à Honfleur. Il est prévu la visite d'une distillerie le matin, une croisière en bateau dans l'estuaire de la Seine puis un temps libre dans la ville.

Création d'un groupe de réflexion « les après-midis récréatifs » :

L'objectif est de réunir seniors et habitants de Coulombs, un mardi après-midi sur deux dès la mi-septembre, dans la salle des associations située 39 grande rue pour y proposer des activités.

Le comité de pilotage s'est déjà réuni 2 fois et la prochaine réunion aura lieu le 13 mai prochain.

Transport à la demande (TAD) :

Le service est saturé. 20% du trafic correspond à des trajets scolaires et certains administrés se retrouvent dans l'impossibilité de réserver des trajets.

Les élus souhaitent qu'on interdise le TAD aux scolaires qui bénéficient déjà de cars de ramassage.

Mme Valérie MONOT informe que la Maison de Santé de Coulombs serait intéressée pour acheter la maison située chemin de l'abreuvoir.

Projet – Ex-Menuiserie DUFFAY – Chandelles : la réflexion porte sur la création d'un parking d'une contenance de 20 places.

Intersection RD4 et chemin des bois :

Les élus proposent de demander au CD28 de modifier la réglementation actuelle avec une ligne continue.

M. Le Maire va organiser une réunion avec le Conseil départemental.

Mme Sylvie DE ROA signale le passage de quads à « grande vitesse » chemin de la Grenouillère.

En l'attente de travaux au vannage du Moulin du Roi, M. Le Maire informe que le niveau du bras d'eau traversant Coulombs est bas.

Mme Nathalie ANDREU indique que le stationnement rue de chandelles entre le « feu » et la Cavée de Paris rend la circulation dangereuse. Est-il envisageable de l'interdire ?

Mme Nathalie ANDREU informe que la sortie des jeunes aura lieu le samedi 24 mai au Parc du Bocasse. Des places sont encore disponibles et Mme Nathalie ANDREU souhaite que l'on puisse ouvrir les inscriptions aux communes du regroupement pédagogique. Les élus y sont favorables. Le montant pour les extérieurs est défini comme suit :

-1er enfant : 15 euros

-Pour le suivant et plus : 10 euros.

M. Jean-Luc MARTIN a rencontré le chef de chantier des travaux de la déviation concernant le nettoyage du ruisseau. M. Jean-Luc MARTIN souhaite que la commune puisse prendre en charge financièrement ce projet.

M. Roland PETIT souhaite que l'on reprenne le broyage des bordures de routes et chemins.

M. Roland PETIT souhaite que la commune achète la maison rue des remparts si la Maison Médicale de Coulombs n'en fait pas l'acquisition.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20h36.

M. Jean-Noël MARIE
Maire de Coulombs
Conseiller départemental du canton d'Epernon

**Le Maire,
Jean-Noël MARIE**

